

# Protection du littoral : quand la nature reprend ses droits

Le Conservatoire du littoral acquiert en moyenne 3.000 hectares par an pour restaurer et préserver des sites naturels d'intérêt écologique. Illustration sur un site en Camargue après des années d'activité intensive dédiées à la production de sel.

[Reportage vidéo](#) | [Biodiversité](#) | 20 mars 2019 | Baptiste Clarke

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/Protection-littoral-Camargue-marais-salins-33105.php4#xtor=EPR-1>

Le site des étangs et marais des salins de Camargue a été acquis par le Conservatoire du littoral entre 2008 et 2012 aux salins du Midi. Un groupe qui a dû réduire la taille de son exploitation salicole pour des raisons liées à la rentabilité.

Ce site présente la particularité d'être une des plus vastes zones humides de France. Il est aujourd'hui géré par plusieurs gestionnaires ; le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat (un centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes) et la Société nationale de la protection de la nature.

Un plan de gestion a permis d'établir une feuille de route pour la restauration de cet espace naturel.

## **Une dynamique retrouvée naturellement**

L'idée générale est de reconnecter les étangs à la mer, une reconnexion bénéfique pour les écosystèmes. Comment ? En laissant faire la nature. Une digue importante sur le front de mer protégeait l'exploitation de sel. Cette dernière est laissée à l'abandon depuis l'acquisition du site. Par conséquence, elle s'effondre peu à peu. Ici et là, des connexions avec les étangs se sont recrées. Des connexions importantes pour la biodiversité comme le précise Marc Thibaut, responsable de la restauration de la zone humide à la Tour du Valat : "*cela permet notamment à diverses espèces de poissons migrateurs de coloniser de façon saisonnière les étangs et de pouvoir aussi en sortir pour retourner à la mer*".

Par contre, l'érosion du trait de côte n'est plus stoppée par la digue, mais c'est un choix. Ici, "*il n'y a pas d'activité économique, pas d'habitation, pas de danger et cela coûterait 30 millions d'euros pour la réhabiliter, sans compter la maintenance annuelle aussi très importante. On accepte que ce territoire soit repris progressivement par la mer du fait de l'érosion et de l'élévation du niveau marin*".

## **Une dynamique restaurée aussi par l'intervention de l'homme**

Un linéaire, de 100 kilomètres de digues, a été construit pour l'exploitation salicole. Des digues qui empêchaient l'écoulement de l'eau entre les étangs. Certaines vont se dégrader naturellement. Mais pour accélérer le processus quelques travaux hydrauliques sont nécessaires comme le curage d'un chenal ou le redimensionnement des ouvrages de communication entre les étangs, des travaux de décroisement hydraulique, la consolidation de certaines digues... le tout pour un montant

relativement faible, environ 500.000 euros (comparé au coût pour le maintien de la digue sur le front de mer).

Depuis l'arrêt de l'exploitation salicole, il y a une dizaine d'années, le paysage a déjà bien changé, une plage s'est reformée derrière la digue en front de mer (voir reportage vidéo) et des espèces, qui avaient disparu, refont surface comme la salicorne en buisson ou la salicorne glauque. Un suivi des peuplements piscicoles est en cours pour évaluer la reconnexion entre la mer et les étangs. D'autres analyses scientifiques doivent permettre le suivi des herbiers des macrophytes et de la macrofaune benthique.

**Baptiste Clarke, journaliste**

Reporter d'images © Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté \[33105\]](#) / [utilisation du flux d'actualité](#).*